

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

COUPE PROVINCIALE 2019



COUPE PROVINCIALE 2019

CLUB GYMNACENTRE-CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU
3000, RUE VIAU, MONTRÉAL, H1V 3J3
GYMNACENTRE.CA

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	<p>Gymnastique Québec 4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Fax: (514) 252-3169 Website: www.gymqc.ca</p> <p>Personne contact : Michel Repussard mrepussard@gymqc.ca</p>
COMITÉ ORGANISATEUR	<p>Club Gymnacentre 514-252-6777 info@gymnacentre.ca</p> <p>Directeur de la compétition Jennifer Vendittoli jvendittoli@gymnacentre.ca</p>
DATE	<p>17-18-19 mai 2019</p>
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	<p>Hôtel Universel, 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1V 1S1, 514-253-3365, www.hoteluniverselmontreal.com</p> <p>Auberge Royal Versailles Hôtel, 7200, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N 1E7, 1-888-832-1416, www.royalversailles.com 139.95 \$ par nuit/minimum 2 nuits (gymnacentre2019)</p> <p>Les hôtels n'offrent pas de bloc de chambre cette fin de semaine, dû à des évènements prévus sur le site du Stade Olympique.</p>

HÔTEL POUR LES OFFICIELS (VOIR CAHIER DES CHARGES POUR NOMBRE DE CHAMBRES À RÉSERVER)	Hôtel Universel, 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1V 1S1, 514-253-3365, www.hoteluniverselmontreal.com . Moins de 1 kilomètre du site de compétition. 159.00 \$ par nuit, déjeuner non-compris. Date limite pour annuler : 24 avril 2019
SITE DE COMPÉTITION	Club Gymnacentre-Centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau, Montréal, H1V 3J3, 514-252-6777, www.gymnacentre.ca Trajet de Québec : https://goo.gl/maps/mgvRo97HxxH2 Trajet de Gatineau : https://goo.gl/maps/Dq8JaYGMRip Stationnement payant, 16.00 \$ par jour. Puisqu'il y a des évènements sur le site du Stade Olympique à ces dates, les places de stationnements risquent d'être restreintes, prévoir une période pour vous stationner dans les rues avoisinantes.
DEMANDE DE REMBOURSEMENT	<p>Extrait du cahier des charges 2018-2019 :</p> <p>5.4. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS</p> <p>5.4.1. GÉNÉRALITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement justifiée et reçue au plus tard 72 heures avant la tenue de l'évènement. • Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. Les pièces acceptées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un certificat médical provenant d'un médecin ; ○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ; ○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport • GymQc se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement. • Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions. • Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.

5.4.2. FINALITÉS

- Les substitutions effectuées après l'envoi de l'horaire seront appliquées tel quelle:
 - L'athlète substitut prendra la place de celui retiré de l'horaire, il est de la responsabilité de son club de prendre les moyens nécessaires à son encadrement;
 - Aucune substitution ne sera effectuée après le délai de remboursement.

Pour plus d'information, vous trouverez sur notre site Internet:

- [Cahier des charges 2018-2019](#)
- [Bulletin technique – Février 2019](#) (clarifications de la politique de remboursement)

DATES LIMITES INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

Dates importantes

Date limite d'inscription	Mercredi 24 avril 13:00
Date de production de l'horaire	Horaire provisoire : Voir pièce jointe
Frais de retard pour inscriptions tardives ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (Payable à Gymnastique Québec)	250\$ / club
Frais de retard pour inscription tardive ou modification de catégorie après la sortie de l'horaire (Payable à Gymnastique Québec)	500\$ / club

Frais d'inscription (Payable au club hôte)

Athlète provincial	100,00\$
Athlète national	120,00\$
Entraîneur	30,00\$

Frais d'entrée pour les spectateurs

	1 journée	Fin de semaine
Adulte (13 ans et plus)	10,00\$	20,00\$
Enfant (6 à 12 ans)	5,00\$	10,00\$
Bambin (0 à 5 ans)	Gratuit	Gratuit

HORAIRE

Horaire provisoire en pièce jointe

REMISE PROTOCOLAIRES

Les remises de médailles auront lieu dans le hall d'entrée.

MUSIQUE (GAF)	<p>Information sur le processus de récolte des musiques au sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Envoi des musiques a cturp@gymqc.ca ✓ Musique envoyée avant la compétition en format MP3 – ✓ Vous devez avoir une copie avec vous sur une clé USB, ou téléphone.
COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS	Détails à venir
ACCREDITATION	Des accréditations seront remises aux athlètes, aux entraîneurs et aux officiels que dans le cadre des finalités provinciales et nationales.
PHYSIOTHÉRAPIE	Les services de physiothérapie seront sur les plateaux de compétition. Coût tape : 5.00 \$ et leukotape : 17.00 \$
MÉDIAS SOCIAUX DU CLUB HÔTE	Détails à venir